



Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de Saint François de Sales - Case postale 2346, 1950 SION 2 Nord - CCP 19-43-5, Crédit Suisse, Sion, C. 715.452.00

LE MAÇONNISME (suite 7)

MACONNISME ET EVANGILE

Les démocrates de nos jours s'y sont laissé prendre.

Dans son numéro-programme, la *Démocratie Chrétienne*, après avoir dit que "la démocratie a pour principe fondamental l'égalité naturelle de tous les hommes," ajoute: "Et qui don a fait prévaloir ce principe de l'égalité naturelle de tous les hommes, qu'aucune société païenne n'avait reconnue, et qui trouve son plein développement social dans le régime démocratique bien compris?..."

Ah ! n'est-ce pas Jésus-Christ ! ...

Non, la liberté, l'égalité, la fraternité démocratiques n'ont point été promulguées par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ce n'est point là ce qu'il a voulu faire prévaloir en venant sur la terre. On ne peut dire que cette liberté, cette égalité et cette fraternité soient des bienfaits qui nous viennent du christianisme et que l'état social qui reposerait sur elles serait le plus conforme à l'esprit de l'Eglise. L'état social le plus conforme à l'esprit de l'Eglise est celui qui aide le mieux les hommes à faire leur salut.

Et lorsque cette même Revue nous dit que le régime démocratique, c'est-à-dire le régime basé sur le triangle maçonnique "amènera plus grandiose le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ," nous admirons le zèle de la maison de Dieu, mais nous avons le droit de dire qu'il porte à faux, et que ce qui arriverait, si son idéal se réalisait, serait tout le contraire de ce qu'elle désire.

Elle dit encore: "Il est temps de former l'âme démocratique chrétienne. - Hâtons-nous d'organiser en France la démocratie chrétienne. - Il est nécessaire que le peuple s'organise et devienne une force pour réagir contre les injustices de l'ordre social (1). - Le peuple seul fera respecter les droits du peuple. Il est urgent que les hommes d'ordre, que les chrétiens entrent résolument dans ce mouvement. - Il est impossible que les travailleurs se résignent aux iniquités de leur sort." Tous ces appels sont tirés du même numéro-programme de la même Revue, et l'on n'a qu'à ouvrir n'importe quelle

publication démocratique-chrétienne pour les retrouver. Ils convoquent à une œuvre essentiellement antichrétienne...

On l'a toujours dit, et rien de plus vrai: l'erreur la plus nuisible est celle qui est la plus proche de la vérité, ou celle qui en emprunte les termes. Les hommes les plus dangereux sont ceux qui ont la vérité sur le visage et l'erreur dans le sein. Comment la jeunesse se mettrait-elle en garde contre des écrivains et des orateurs honnêtes et brillants, qui annoncent à tous le règne de la liberté et de l'égalité avec du pain et des plaisirs ? Ils affirment apporter en cela la solution chrétienne de la question sociale, alors qu'ils propagent les idées de la Révolution. C'est jeter les peuples dans un trouble dont ils ne pourront revenir. "Si l'on parvenait, dit M. de Saint-Bonnet, à allier l'esprit révolutionnaire à l'esprit religieux, à marier l'orgueil à la vérité, c'en serait fait à jamais de notre civilisation. Le socialisme chrétien perdrait tout s'il prend de la force: il s'approprie assez de vérité pour dissimuler l'erreur et étouffer définitivement la vérité. Veuille Dieu préserver notre clergé de l'erreur la plus glissante, la plus terrible qui fut jamais ! Le mirage est tel que beaucoup parmi les plus sages ne savent plus où fixer leur esprit. Comment désormais distinguer la branche empoisonnée de la branche de l'Evangile ? (2)" "Chaque âge a son hérésie, mais ici l'on enlève le fond même du christianisme, en lui laissant son nom. L'âme éprouve un frisson. L'ennemi du genre humain a trouvé une erreur qui porte le nom de la vérité et qui est capable d'accélérer la fin des temps."

M. de Montalembert ne parlait pas autrement:

"Si la contagion socialiste allait envahir jusqu'aux enfants de l'Eglise elle-même, si une portion de notre jeunesse catholique avait le malheur d'ouvrir son esprit et son cœur à ces doctrines fallacieuses, c'est alors vraiment que le mal pourrait sembler irréparable et qu'il ne resterait plus qu'à pleurer sur les ruines d'une société condamnée à mourir dans les étreintes d'une incurable anarchie."

"C'est pour un prêtre une trahison, disait (à suivre)

Mgr DELASSUS, "Le problème de l'heure présente"

DOCUMENTATION VATICANE

Extrait de l'“Analyse Critique de l'Osservatore Romano, 1990”, de Mr. l'Abbé G. Tam.

Chapitre 5. COLLEGIALITE

Osservatore Romano

28.10.90

Discours du Pape au Synode

“...En effet, 25 ans nous séparent de la décision prise par le Pape Paul VI, mon Prédécesseur, de vénéré mémoire, à l'occasion de la première session du Concile Vatican II, d'instituer le Synode des Evêques. Cette décision a vraiment été un acte providentiel. Dans le quart de siècle passé, nous avons pu en éprouver l'efficacité et en apprécier la vertu.

Par sa nature le Synode exerce une fonction **consultative**. Cependant, dans des cas déterminés, il peut lui être conféré un pouvoir **délibératif** par le Souverain Pontife, auquel il revient d'en rectifier les décisions (voir *Apostolica Sollicitudo*, et le Canon CIC 343). L'expérience des Synodes précédents nous éclaire sur le sens de cette distinction entre consultatif et délibératif. L'étendue de la consultation, que l'extension de la consultation synodale a permise à l'occasion de chaque assemblée, n'est jamais restée sans fruits, même pas sur le plan de décision. Pour les structures de travail, les Synodes ne sont pas en condition de publier immédiatement un document qui revêt une forme délibérative. Malgré cela, le document post-synodal s'inspire, et on pourrait dire qu'il contient ce qui a été programmé en commun. **On peut donc affirmer que les propositions synodales revêtent indirectement l'importance de décision. Donc, quand, à la suite d'un Synode, le Pape en publie les documents correspondants, il s'empresse d'exprimer toute la richesse des réflexions et des discussions qui ont donné jour aux propositions synodales et même l'avis, pour autant que possible, de l'Assemblée Synodale.**”

Pie VI

Super soliditate

Ce langage ne fait que rendre plus sensible la déplorable témérité d'un écrivain qui, jouet d'une précipitation aveugle, s'est appliqué à faire revivre dans son libelle les erreurs condamnées par tant de décrets; un homme qui n'a pas craint de dire ou d'insinuer en plusieurs endroits, et à travers mille détours: “**Que tout**

évêque est appelé de Dieu aussi bien que le Pape au gouvernement de l'Eglise, et qu'il n'a pas reçu une moindre puissance que la sienne; que Jésus-Christ avait donné par lui-même à tous ses Apôtres la même puissance; que tout ce que quelques-uns croient ne pouvoir être obtenue que du Souverain Pontife, accordé que par lui, que cela dépende de la consécration ou de la juridiction ecclésiastique, pouvait être également obtenu de tout évêque; que **Jésus-Christ a voulu que son Eglise fût administrée à la façon d'une République**; que son gouvernement a besoin, à la vérité, d'un président pour le bien de l'unité mais que ce président ne doit pas se permettre de s'immiscer dans les affaires des autres qui gouvernent comme lui (...)

Grégoire XVI

Cum in Ecclesia

Ce n'est pas en cachette ou secrètement, ni avec des périphrases, mais de la manière la plus ouverte, oralement, par écrit et même en chaire, qu'ils affirment à maintes reprises et prétendent audacieusement que “**tous les évêques, en tant que successeurs des Apôtres, ont reçu du Christ un pouvoir égal et souverain de gouverner l'Eglise**, et qu'il ne réside pas seulement dans le Pontife romain, mais dans l'épiscopat entier; bien plus, le Christ aurait voulu que l'Eglise soit administrée à la manière d'une république, en sorte que tous, non pas seulement les clercs de rang inférieur mais même les laïcs, jouissent du droit de suffrage”.

Saint Pie X

Pascendi

...Si l'autorité ecclésiastique ne veut pas, au plus intime des consciences, provoquer et fomenter un conflit, à elle de **se plier aux formes démocratiques**. Au surplus, à ne le point faire, c'est la ruine. Car il y aurait folie à s'imaginer que le sentiment de la liberté, au point où il en est, puisse reculer. Enchaîné de force et contraint, terrible serait son explosion; elle emporterait tout, Eglise et religion. Telles sont, en cette matière, les idées modernistes, dont c'est, par suite, le grand souci de chercher une voie de conciliation entre l'autorité de l'Eglise et la liberté des croyants.

(à suivre)

LIBERTÉ OU INDÉPENDANCE

Par M. l'abbé Michel Simoulin

Après la confusion jetée dans les esprits par la Révolution française et ses idéaux mythiques, mais tyranniques, une autre révolution, qui s'est tenue à Rome il y a 30 ans, la révolution conciliaire a achevé d'affoler les esprits et de leur faire perdre le Nord. Allez trouver quelqu'un qui sache encore ce qu'est la liberté et ne pas la confondre plus ou moins avec l'indépendance!

Afin de retrouver un peu de lumière pour nos âmes, lisons paisiblement quelques extraits d'auteurs catholiques à l'esprit clair, robuste et précis :

Marcel de Corte, le cardinal Journet et le vénérable Libermann.

Marcel de Corte. L'homme médiéval, en suivant les injonctions élémentaires de la nature, comme il suivait Dieu, développait avec une intensité inconnue des âges modernes la liberté immanente à sa nature. Etre libre ne consiste pas en une capacité de s'élever au-dessus de la condition humaine en méprisant les nécessités inhérentes à la nature. Cette soumission même est l'accomplissement de la liberté: en se réalisant, la nature réalise simultanément la liberté qui est son apanage. Personne n'est du reste esclave que celui qui se libère de ses obligations naturelles: l'univers tout entier dont il rompt la trame conspire à son écrasement. Ne suffit-il pas de rappeler ici la croissance touffue, exubérante de multiples libertés dont se hérissait la vie médiévale? Furent-elles l'effet d'un don gratuit, la conséquence logiquement déduite d'un principe abstrait, ou les fruits lentement dorés des nécessités mêmes de l'existence concrète? Les libertés que poursuit l'homme du Moyen Age ne sont pas des fins en soi, elles sont subordonnées à des buts précis, clairement stipulés et patiemment atteints. Elles ne sont pas des attributs du sujet, mais, si l'on peut dire, de l'objet. La liberté moderne est une fin en soi. Elle a même une qualité morale puisqu'elle est ce qui fait vraiment l'homme. Par là, elle est non seulement l'attribut essentiel du sujet humain, mais, une fois acquise, le signe indubitable de sa moralité. Or, par un paradoxe qui mesure la différence entre les deux époques, les libertés sans caractère moral de l'homme du Moyen Age le rendent capable de moralité, tandis que la liberté de l'homme moderne, considérée par lui comme un but suprême à atteindre, l'enchaîne à l'inertie et à l'indifférence. Sans liberté en effet, il n'y a pas d'action morale possible, mais son essence n'implique nullement moralité, elle n'est que la condition préalable: la bonté ou la malice n'affecte en rien sa liberté, pas plus que la laideur ou la beauté d'un édifice n'en affecte les fondements souterrains. La liberté, prise en tant que telle et dans l'absolu, est donc essentiellement indétermination morale, et si l'homme ne se tient pour tel *que* s'il est libre, il est du même coup amoral et immobilisé dans l'action. L'homme du Moyen Age agit. L'homme moderne se laisse agir: la tyrannie est la couronne de sa liberté. Quand André Gide écrit: "*Ce n'est pas des actes que je veux faire naître, c'est de la liberté que je veux dégager*" ou encore: "*La nécessité de l'option me fut toujours intolérable; choisir m'apparaissait ne tant élire, que repousser ce que je n'étais pas. Et je restais souvent sans plus rien oser faire, éperdument et comme les bras toujours ouverts, de peur, si je les refermais pour la prise, de n'avoir saisi qu'une chose*" il ouvre la porte à tous les impératifs du dehors et à tous les esclavages: l'impuissance, si protéiforme qu'elle soit, est ici triomphante. L'homme purement libre est prisonnier de l'amorphe, Il s'en faut d'ailleurs de beaucoup que le Moyen Age n'ait connu que les formes inférieures de la moralité: aucune époque ne fut plus fertile en héros et en saints. Sans doute, l'éthique chrétienne, alors souverainement régnante, formait-elle une ambiance propice à

pareille éclosion, mais il convient de ne pas exagérer son influence ou de lui en attribuer le seul mérite: la nature humaine devait être assez forte pour supporter la tension vitale qu'impose la réalisation des valeurs morales les plus élevées, et sans cette disposition naturelle jamais floraison vertueuse n'aurait pu surgir.

La culture médiévale se caractérise essentiellement par cette confiance naïve et directe en la puissance d'épanouissement de la nature humaine. C'est pourquoi elle n'a ni refusé ni désespéré de suspendre l'humanité tout entière à Dieu. Jamais sans doute humanisme ne fut plus cohérent et plus strictement conforme à sa vocation: la tâche de l'homme est alors conçue non point d'une manière extérieure comme une entreprise de domination des ressources de l'univers, mais d'une manière intérieure comme un essai loyal de développement de sa nature propre allant jusqu'à la possession de l'Infini. Le Moyen Age, malgré la théorie du péché originel, n'a jamais douté de la vigueur de la nature humaine(1), et c'est même Luther dont l'œuvre ouvre les temps modernes, qui, le premier, à proclamé la nature de l'homme corrompue jusqu'à la moelle et incapable par elle-même d'accomplir son destin. Ce n'est pas au Moyen Age que le *Traité du Serf-Arbitre* a été écrit, c'est à l'aube de la période dont nous connaissons maintenant le crépuscule. (extrait tiré du livre "Incarnation de l'homme", 1942)

Cardinal Ch. Journet. La liberté n'est pas une indépendance par rapport à Dieu: que Dieu ne me touche pas, et je suis libre ! Oh non ! Si Dieu ne me touche pas, je n'agis plus, je n'existe plus, je tombe au néant. La liberté se trouve à l'intérieur de Dieu comme dans sa source infinie; plus je m'approche de Dieu comme dans sa source infinie; plus je m'approche de Dieu, plus je participe à cette domination qu'il a sur les choses inférieures, plus je suis libre. *Ma liberté est une dépendance par rapport à Dieu, qui me donne une indifférence dominatrice par rapport aux choses inférieures.* Parce que mon cœur est fait pour la totalité du Bien, du Beau et du Vrai, parce que mon âme est plus grande que le monde et que le monde ne m'offre que des biens partiels (réels ou apparents), je peux, en présence de ces biens, dire oui parce qu'ils sont des *biens*, ou dire non parce qu'ils sont *partiels*.

Prenons le cas de la vérité. Je peux la chercher dans le monde des sciences physico-chimiques, ou mathématiques, ou philosophiques, ou tout ce que vous voudrez... Ce ne seront jamais que des vérités particularisées, aucune ne remplit la capacité de mon intelligence, je reste libre d'orienter ma vie vers la recherche de tel ou tel des aspects de la vérité. Il en reste de même du bien. Vous m'offrez tel bien dans le monde par exemple, ou bien la vie en religion. Chaque fois je devrai renoncer à des choses bonnes et choisir d'autres choses, qui seront bonnes mais particularisées. Même si je choisis la vie de contemplation, Dieu va se montrer à moi sous les aspects d'un bien particulier: si je suis chartreux, je ne peux aller prêcher les païens, ni élever une famille... Vous ne m'offrez que des biens particuliers et je suis fait pour le bien total, mon âme garde son indifférence dominatrice ! Et alors mon Dieu, en me touchant selon ma nature, ne va pas évacuer ma liberté mais au contraire l'exalter: "Dieu qui a fait cette délicate machine de notre libre arbitre peut seul la mouvoir sans la briser". Il n'évacue pas les natures, il les fait fleurir. Qui donc est plus dépendant de Dieu que saint François d'Assise; et qui est plus libre que lui ? Vous l'auriez mis dans n'importe quelles conditions, jeté dans un des camps de concentration de notre époque, il serait resté dominateur de toutes les

(1) L'effrayant ascétisme médiéval en est la preuve: pour régler la sève de l'arbre, il fallait en émonder impitoyablement les branches.

choses inférieures, il serait resté saint François d'Assise. (extrait tiré du livre "Entretiens sur la grâce")

R.P. Libermann. Il y a en présence deux principes: d'un côté, le principe du christianisme, qui demande la soumission de l'intelligence par la foi, et la soumission de la volonté par la charité; de l'autre côté, le principe de la nature corrompue, qui emporte l'indépendance de l'intelligence et l'indépendance de la volonté. Cette double indépendance est le "*non serviam*" (*je ne servirai pas*) de l'impie; elle naît de la concupiscence de la superbe qui nous porte à mettre le centre de notre existence en nous et non en Dieu, et à tirer de notre propre fond, comme de sa source, l'action de notre intelligence et de notre volonté, avec une indépendance complète de tout principe qui n'est pas nous-mêmes. Telle est, dans toute sa plénitude, la tendance que la superbe donne à notre âme, tendance très mauvaise et dont les effets sont effrayants.

Le principe de la foi, tout en laissant à notre intelligence et à notre volonté leur liberté naturelle, veut cependant que, librement, elles subissent l'influence des lumières et des volontés diverses, et même jusqu'à un certain point et raisonnablement l'influence des lumières et des volontés humaines. Cette soumission de notre intelligence et de notre volonté venant de notre libre détermination, nous donne la véritable liberté et forme en nous des hommes parfaits.

L'indépendance de notre intelligence et de notre volonté nous prive, au contraire, de notre liberté véritable, parce que cette tendance à être indépendant livre les deux puissances de notre âme à une foule de passions et de défauts, les assujettit à l'imagination, et nous abandonne à toutes sortes d'influences, sans nous laisser le moyen de nous en débarrasser. Non seulement elle nous soumet à nos passions, mais elle nous rend en quelque sorte

esclaves de tous ceux qui savent les remuer, esclaves des événements qui agissent sur nous et nous donnent différentes impressions. Ainsi l'homme indépendant revient, dans sa faiblesse, le jouet de toutes les créatures et de toutes ses propres sensations.

La liberté est donnée à l'homme par son Créateur; l'indépendance est contre nature, elle est destructive de tous les principes de la foi chrétienne. La tendance violente vers l'indépendance de l'intelligence a produit le protestantisme et la philosophie moderne. La tendance vers l'indépendance de la volonté, à un degré violent, a produit l'affreux égoïsme du siècle dernier, et mène droit à la barbarie, à la sauvagerie, à la destruction de la société humaine. Si tous les hommes sur la terre avaient cet entraînement vers l'indépendance de l'intelligence et de la volonté, seulement au degré où il se manifeste dans votre âme, la société ne pourrait plus subsister, et avant cinquante ans nous serions arrivés à l'état de barbarie ! Voyez ce qui se passe en France: tout le monde veut la liberté, mais il y a une poignée d'hommes qui veulent être indépendants, et ils bouleversent tout le pays ! S'ils étaient les maîtres, la France serait inondée de sang. Quant au principe religieux, il ne peut exister avec cet esprit d'indépendance, tel que vous le comprenez; le christianisme serait détruit de fond en comble. Je crois que votre mal est que vous n'avez pas assez bien saisi la différence entre la liberté et l'indépendance. La liberté est calme et l'indépendance turbulente, elle ne peut souffrir aucune barrière. Le christianisme est venu apporter la liberté au monde, et en même temps il est venu faire une guerre à mort à l'indépendance, à laquelle il oppose tout la puissance de ses dogmes et toute l'essence de sa morale. (extraits tirés d'une lettre adressée à M. Charles Blanpin, 16 juin 1848)

(Extrait de Controverses Déc. 1991)

LE CHRIST ROI DES NATIONS

Le Père A. PHILIPPE C.ssR.

Le catéchisme des Droits Divins dans l'Ordre Social.

JÉSUS CHRIST, MAÎTRE ET ROI !

QUATRIÈME LEÇON

CONDITIONS ET SENS PRÉCIS DE LA ROYAUTE DE JÉSUS-CHRIST. (suite)

Quatrième question .- Exposez le second fondement doctrinal de la Vérité enseignée par Pie XI.

Réponse .- Pie XI continue comme suit " Mais quelle pensée plus agréable et plus douce que celle-ci : Le Christ nous commande non seulement par droit de nature, mais par un droit acquis, le droit de Rédempteur? Que les hommes oublieux, se rappellent tous, combien nous avons coûté à notre Sauveur : Vous n'avez pas été rachetés au prix de matières périssables, comme l'or ou l'argent ; mais par le sang précieux du Christ offert comme un Agneau sans tache et sans défaut. Nous ne nous appartenons plus puisque le Christ donna pour nous une rançon précieuse ; nos corps eux-mêmes sont les membres du Christ."

Et voici encore la pensée du Pape. Toute créature appartient à Dieu. L'homme était perdu par le péché. Il n'avait pas de quoi se racheter. Jésus-Christ, Verbe de Dieu fait Homme, prit sur Lui de payer cette dette par son Sang divin. En retour la Trinité Sainte Lui fit don du genre humain tout entier et de toute créature. Il attribua spécialement à Jésus-Christ le privilège de faire un même corps et un même tout avec les hommes qui lui

seraient unis par la grâce.

Cinquième question .- Jésus-Christ fit-il connaître les intentions de la Trinité au sujet de son pouvoir royal?

Réponse .- Jésus-Christ, avec une majesté toute divine, devant le monde entier et devant tous les siècles, déclara: "Tout pouvoir m'a été donné au Ciel et sur la terre." Remarquez que le pouvoir dont Il parle Lui a été donné ; donc il a obtenu ce pouvoir. Remarquez en second lieu que tout pouvoir lui a été donné, il n'existe donc plus sur la terre d'autre pouvoir que celui du Christ. Le pouvoir Lui a été donné par la Trinité ; par conséquent, le pouvoir des Rois, des Princes, de toute autorité constituée est le Pouvoir du Christ. C'est ce qu'explique la parole de saint Paul : "*Non est potestas nisi a Deo.*" Voici la genèse du pouvoir. Tout pouvoir vient de Dieu et ne peut venir que de Lui. Tout pouvoir a été confié au Christ; donc tout pouvoir passe par le Christ et vient du Christ.

(à suivre)

Abonnements

Ecclésiastique	: Fr 15.-
Normal	: Fr. 30.-
Soutien	: Fr. 40.- et plus